



# **ASPRO MiniJil**

## **COTISATION 2021**

s

Très chers propriétaires et responsables d'associations,

Les premières régates de l'année 2021 ne vont pas tarder à recommencer si la COVID 19 veut bien nous laisser tranquille et pour que votre ou vos bateaux soient classés, il est impératif d'être à jour de vos cotisations.

Cette année encore les tarifs d'adhésion ne changent pas, ils sont même gratuits pour les membres actifs en 2020. L'objectif de notre association est de favoriser l'adhésion d'un maximum de bateaux sans se ruiner mais aussi par souci d'équité de mieux équilibrer le nombre de pouvoir lors des votes nécessaires à la vie de notre association.

Afin d'éviter ces désagréments vous trouverez ci-joint l'appel de cotisation pour 2021. Nous vous engageons, le plus rapidement possible, à retourner la fiche d'adhésion accompagnée du règlement correspondant à notre trésorier.

Nous vous précisons qu'il est **obligatoire** d'indiquer le numéro du ou des bateaux sur la fiche d'adhésion ainsi que le nom du skipper habituel.

La présente fiche est spécialement réservée aux propriétaires nouveaux ou n'ayant pas renouvelé la ou les années précédentes. Une liste des bateaux cotisant à l'Aspro sera accessible sur le site. Un contrôle des bateaux sera demandé aux comités de courses lors des régates.

Nous vous rappelons :

- que le numéro attribué au bateau est celui figurant sur le certificat de jauge, c'est celui-ci que vous devez déclarer en régate. Dans le cas où vous courez avec des voiles portant un numéro différent, vous devez demander une autorisation au comité de course.

- pour faire partie du classement national mis en place par la FFVoile, il est obligatoire, pour les bateaux participants à une régate inscrite au calendrier fédéral, d'être adhérents à l'AsproMiniJil.

Merci de préciser les numéros de bateaux dont vous n'êtes pas propriétaire en nous précisant le nom de celui-ci et les conditions dans lesquelles vous avez ce bateau (prêt, location, etc..).

Pour finir, l'année 2021 sera une année électorale pour notre association lors de notre prochaine AG, nous espérons vous y voir nombreux et profiter de l'occasion pour candidater au comité directeur.

En espérant que l'année 2021 soit meilleure que l'année 2020, recevez toutes nos amitiés sportives.

***Le Comité Directeur***

*Le formulaire qui suit peut être au choix :*

- *imprimé puis renseigné et adressé par courrier postal accompagné du chèque,*
- *renseigné sur l'ordinateur puis imprimé et adressé par courrier postal accompagné du chèque,*
- *renseigné sur l'ordinateur, le fichier enregistré et adressé par courriel au trésorier [jc.mirc@orange.fr](mailto:jc.mirc@orange.fr), le montant faisant l'objet d'un virement bancaire.*

*IBAN de l'aspro : FR76 1120 6200 2600 3790 8872 485*

*Titulaire du compte : ASSOC. ASPRO MINIJI*

*Une attestation d'adhésion sera adressée par courriel à l'adresse indiquée dans le document ci-dessous.*



# ASPRO MiniJi

## COTISATION 2021

Nom de l'adhérent :  Prénom :

Si association nom du représentant légal :

Adresse

Code postal  Ville

☎ Fixe :  ☎ Portable :

Courriel :  @

**Numéro(s) figurant(s) sur le certificat de jauge des bateaux à enregistrer :**

N°du MiniJi	Skipper	N°du MiniJi	Skipper
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**Calcul du montant de l'adhésion** :

1 bateau de <b>particulier</b>	30 €	<input type="text"/>	€	1 voix pour l'AG
1 à 2 bateaux	44 €	<input type="text"/>	€	2 voix pour l'AG
3 à 4 bateaux	88 €	<input type="text"/>	€	4 voix pour l'AG
5 à 8 bateaux	132 €	<input type="text"/>	€	6 voix pour l'AG
+ de 8 bateaux	176 €	<input type="text"/>	€	8 voix pour l'AG
Pour une première adhésion ou absence d'adhésion la ou les années précédentes			16 €	
Pavillon de classe	10 €	<input type="text"/>	€	
	<b>Total</b>	<input type="text"/>	€	

**NB : Après le 15 mai 2021, tout renouvellement tardif sera majoré de 50% et il ne donnera pas droit aux votes lors de l'assemblée générale.**

Paiement par chèque à l'ordre de **ASPRO MINIJI** adressé à : **Jean-Claude MIRC 25 rue des Floralties 31250 REVEL**

Date :

Signature de l'adhérent  
(propriétaire ou représentant légal)